



AULT

## Éboulement : la rue du Sémaphore interdite à la circulation

Vendredi 5 janvier, un arrêté municipal a été pris par le maire d'Ault afin d'interdire toute circulation dans la rue du Sémaphore, sur les hauteurs de la commune, suite à un éboulement sur la route.

Un nouvel éboulement s'est produit à Ault. Pour une fois, ce n'est pas un morceau de la falaise qui s'est effondré, mais un talus, rue du Sémaphore. Le maire, Marcel Le Moigne, a pris un arrêté interdisant toute circulation ainsi que tout stationnement sur cette voie, à la suite de « l'éboulement d'une partie de la rue », peut-on lire sur l'arrêté.

En impasse, cette rue mène

sur le terrain privé de l'ancienne maison du phare, qui fait l'objet d'un important projet immobilier, mais aussi jusqu'au phare, que la municipalité souhaite rouvrir au public.

### L'ouverture du phare retardée ?

C'est d'ailleurs pour cette raison que le maire a fait appel, samedi 6 janvier, à un huissier afin de constater si cet éboule-

ment est du fait de dame nature ou plutôt des travaux qui ont lieu à proximité de l'éboulement.

« Cette voie fait trois mètres de large et a été préservée pour l'accès au phare. C'est un préalable pour avoir les autorisations de faire visiter le phare », indique le maire. « On doit réaménager cette voie ».

« S'il n'y a pas de route sécurisée, il n'y a pas d'ouverture du phare.

**MARCEL LE MOIGNE**  
Maire d'Ault

Dans les projets de la municipalité, celui-ci devrait rouvrir au public, au plus tard, à la fin du mois de juin.

L'élu pointe du doigt les travaux qui ont pris du retard et qui sont, selon lui, la cause de cet éboulement. « Ils ont engagé des travaux de terrassement assez lourd et le chantier est resté en plan pendant des semaines sans avoir monté le mur de soutènement et donc,



À la suite d'un important éboulement du talus et d'une partie de la voirie, la rue du Sémaphore est interdite à la circulation à Ault. Augustin Thibouw

probablement avec les intempéries, la route qui tenait sur rien, s'est écroulée », regrette-t-il. Et d'ajouter : « C'était prévisible, on ne peut pas dire, quand on creuse sept mètres dans la craie que la route du dessus va tenir ».

Depuis, il ne reste qu'un

mètre de bitume sur les trois nécessaires pour l'emprunter.

Il faudra donc employer les grands moyens afin de refaire cette rue, qui est un véritable enjeu pour le projet de la mairie, mais aussi pour limiter les dégâts. « Il y a encore des risques futurs de dégradations, donc il va falloir qu'ils reprennent tout ça, et très rapidement bien entendu », indique l'édile.

Selon lui, il faudra en priorité monter le mur de soutènement,

puis combler le trou derrière ce mur, de manière à ce qu'il y ait un support aux matériaux qui vont servir à maintenir la route. « Il y a entre 7 et 8 mètres de haut entre le sommet et le bas du talus ».

Au regard du « caractère dangereux de l'éboulement » et considérant le risque qu'un autre survienne, un périmètre de sécurité a été mis en place jusqu'à nouvel ordre.

● Augustin Thibouw



Une bâche ainsi que des grilles ont été installées pour sécuriser le site. Augustin Thibouw